

Toute la Belgique a célébré les droits des femmes

■ Mais les constats relevés en ce 8 mars demeurent accablants. Heureusement, des initiatives commencent à fleurir.

La Journée internationale du droit des femmes s'est déclinée de bien des façons à travers la Belgique. Et a livré une série de chiffres qui donnent quelque peu le tournis.

La manifestation organisée depuis le carrefour de l'Europe, vers 17 heures, a réuni près d'un millier de femmes. Vêtues pour la plupart de mauve ou arborant un accessoire de cette couleur, symbole du féminisme, elles ont entamé, en musique, une marche mondiale des femmes qui les a conduites jusqu'à la place du Luxembourg, à l'initiative du Collectif.e.f 8 mars, et avec le soutien de la CSC et de la FGTB. Cette manifestation était organisée à l'issue de la première grève des femmes en Belgique.

Mille sept cents marcheuses à Liège

À Liège, ce sont environ 1 700 personnes, à vélo, en cuistax ou à pied, qui ont pris part vendredi à la 2^e édition de la cyclo-parade féministe.

Des femmes surtout mais aussi beaucoup d'enfants qui accompagnaient leurs parents. La marche a entraîné quelques embarras de circulation. La parade s'est achevée au musée de la Vie wallonne, au centre-ville, où un village associatif avait été établi dans le cloître.

Par ailleurs, 500 personnes ont manifesté dans les rues de Louvain-la-Neuve. Deux cahiers de revendications ont été adressés, l'un à l'UCLouvain (dont le recteur et plusieurs responsables participaient à la marche) et le second aux autorités communales d'Ottignies Louvain-la-Neuve.

À la première, les "marcheuses" demandent notamment la concrétisation d'une cellule destinée aux victimes de harcèlement et de violences sexuelles. Des secondes, elles espèrent qu'elles assurent

une formation pour que les policiers accueillent plus adéquatement les victimes.

La Ville leur a en partie répondu en annonçant préparer, pour 2020, un budget "sensible au genre".

Autre initiative, un site internet, www.seuleaveceenfant.wallonie.be, consacré aux familles monoparentales a vu le jour en Wallonie, a annoncé la ministre de l'Action sociale Alda Greoli (CDH). Selon l'Université de Namur, les 190 527 familles monoparentales répertoriées en Wallonie constituent 12,20% de l'ensemble des ménages wallons.

Sur le terrain, à Mons, ce sont les Femmes prévoyantes socialistes qui ont mené des actions à la gare et sur la Grand-Place.

À Bruxelles, une dizaine d'avocates et de femmes juristes se sont rassemblées devant le palais

de justice pour revendiquer plus d'égalité entre hommes et femmes dans les emplois du monde judiciaire.

La CSC du Hainaut occidental a mené une action de sensibilisation au centre commercial des Bastions à Tournai.

Discriminations hospitalières

À côté de ces initiatives (il y en a eu bien d'autres à travers le pays), on relèvera aussi les chiffres de certaines études. Ainsi, le *Journal du médecin* a-t-il établi qu'en Belgique moins d'un directeur hospitalier francophone sur cinq est une femme.

Pire: seuls 15% des directeurs médicaux et médecins chefs sont des femmes. "Aucun des huit hôpitaux universitaires belges n'est dirigé par une femme", conclut l'étude.

De son côté, ING a indiqué que seules 23% des femmes belges déclarent posséder des investissements pour leur compte propre contre 37% d'hommes (lire p. 34). Elles investissent en outre 21% de leur patrimoine total contre 29% pour les hommes.

J.-C.M. (avec Belga)

La marche des femmes a rassemblé un millier de personnes à Bruxelles.